



STRATÉGIE
NUMÉRIQUE
DU QUÉBEC

PLAN D'ACTION
POUR L'**ACCESSIBILITÉ**
ET LE **PARTAGE**

DES **DONNÉES OUVERTES**
DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES PUBLICS

Cette publication a été réalisée
par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Vous pouvez obtenir de l'information au sujet
du Conseil du trésor et de son Secrétariat
en vous adressant à la Direction des communications
ou en consultant son site Web.

Direction des communications
du ministère du Conseil exécutif
et du Secrétariat du Conseil du trésor
2^e étage, secteur 800
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5R8

Téléphone : 418 643-1529
Sans frais : 1 866 552-5158

communication@sct.gouv.qc.ca
www.tresor.gouv.qc.ca

Dépôt légal – Juin 2018
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-81730-7 (en ligne)

Tous droits réservés pour tous les pays

© Gouvernement du Québec – 2018

MESSAGE DU MINISTRE DÉLÉGUÉ À L'INTÉGRITÉ DES MARCHÉS PUBLICS ET AUX RESSOURCES INFORMATIONNELLES



Dès le début de son mandat, le gouvernement du Québec prenait l'engagement de devenir un gouvernement ouvert et accessible. La mise en ligne de Données Québec, un portail pour les informations des organismes publics et des villes du Québec, en est un exemple probant. Grâce à ces données ouvertes, la population peut mieux comprendre comment l'État utilise les fonds publics et ainsi s'impliquer pour contribuer à améliorer les services publics.

Le Plan d'action pour l'accessibilité et le partage des données ouvertes des ministères et des organismes publics constitue la démarche structurée que nous entreprendrons, parce que nous avons la ferme conviction que les affaires de l'État sont également celles de la population. Ce plan d'action représente également l'occasion d'engager une collaboration avec toute la société afin de valoriser la transparence et l'ouverture.

Le gouvernement du Québec démarre un réel changement de culture en proposant une « ouverture par défaut » des données publiques par l'adoption d'orientations sur les données ouvertes. Il travaillera de concert avec la société civile et avec les autres acteurs gouvernementaux afin de diffuser des données ouvertes comportant un haut potentiel de réutilisation par la population.

Nous souhaitons également élargir le partenariat Données Québec à d'autres organismes publics, municipalités et organismes de la société civile, ce qui est essentiel pour offrir de meilleurs services à la population, pour soutenir une croissance économique durable et pour faire les choix les plus judicieux en matière de politique publique.

Je suis fier de contribuer à l'édification d'une société plus ouverte, qui fait place à l'innovation, à la participation et à la collaboration, ce que le Plan d'action pour l'accessibilité et le partage des données ouvertes des ministères et des organismes publics permettra de concrétiser efficacement et durablement.

Robert Poëti

TABLE DES MATIÈRES

Plan d'action pour l'accessibilité l'accès et le partage des données ouvertes des ministères et des organismes publics	VI
Introduction	1
Réalisations en données ouvertes et en gouvernement ouvert par le gouvernement du Québec	2
Élaboration du Plan d'action	3
Défis du Québec que le Plan d'action permettra de relever	5
DÉFI A - Redonner les données publiques aux citoyens	6
Engagement 1 : Ouvrir les données par défaut	7
Engagement 2 : Créer un pôle d'expertise en données ouvertes	8
DÉFI B - Innover avec les données ouvertes	9
Engagement 3 : Engager les citoyens dans le développement d'applications en organisant des hackathons	10
Engagement 4 : Stimuler le développement économique par les données ouvertes	11
Engagement 5 : Offrir des données de qualité et interopérables pour faciliter la réutilisation	12
DÉFI C - Impliquer les citoyens dans les affaires publiques	13
Engagement 6 : Faciliter la participation publique à l'aide d'outils numériques	14
Engagement 7 : Assurer l'inclusion sociale en améliorant l'accessibilité des sites Web	15
DÉFI D - Développer une culture de collaboration	16
Engagement 8 : Diffuser des données à fort potentiel de réutilisation	17
Engagement 9 : Accueillir plus de partenaires sur Données Québec	18
Engagement 10 : Promouvoir l'action québécoise en gouvernement ouvert au Canada et à l'international	19
Conclusion	20
Références	21

PLAN D'ACTION POUR L'ACCESSIBILITÉ ET LE PARTAGE DES DONNÉES OUVERTES DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES PUBLICS¹

Le gouvernement du Québec met de l'avant dix engagements pour répondre à quatre grands défis.

A. Redonner les données publiques aux citoyens Offrir les données de l'administration publique ² en données ouvertes, sous réserve de motifs légitimes	B. Innover avec les données ouvertes Encourager l'innovation dans les services publics et le développement économique par les données ouvertes	C. Impliquer les citoyens dans les affaires publiques Améliorer la prise de décision en impliquant la population	D. Développer une culture de collaboration Accroître l'efficacité de l'État par la collaboration entre les gouvernements et la société civile
1. Ouvrir les données par défaut <ul style="list-style-type: none"> • L'adoption d'orientations sur les données ouvertes³ engagera l'administration publique dans l'ouverture des données • Tous les nouveaux systèmes de l'administration publique seront conçus en considérant l'ouverture par défaut • Ajout de 150 jeux de données 2. Créer un pôle d'expertise en données ouvertes <ul style="list-style-type: none"> • Une direction spécialisée en gouvernement ouvert et en données ouvertes au Secrétariat du Conseil du trésor comprenant une équipe mobile d'experts accompagnera les ministères et les organismes publics 	3. Engager les citoyens dans le développement d'applications en organisant des hackathons⁴ <ul style="list-style-type: none"> • Un HackQC sera organisé annuellement • Un soutien sera offert aux applications les plus porteuses 4. Stimuler le développement économique par les données ouvertes <ul style="list-style-type: none"> • Les entreprises seront accompagnées dans leurs projets numériques utilisant les données ouvertes • Un appel de projets sera lancé pour financer des initiatives qui utilisent des données ouvertes 5. Offrir des données ouvertes de qualité et interopérables pour faciliter la réutilisation <ul style="list-style-type: none"> • Des lignes directrices sur la diffusion de données ouvertes seront offertes aux diffuseurs 	6. Faciliter la participation publique à l'aide d'outils numériques <ul style="list-style-type: none"> • Des outils numériques seront fournis aux organismes publics afin de les appuyer dans leurs processus participatifs 7. Assurer l'inclusion sociale en améliorant l'accessibilité des sites Web <ul style="list-style-type: none"> • Les standards sur l'accessibilité des sites Web du gouvernement seront modernisés 	8. Diffuser des données à fort potentiel de réutilisation <ul style="list-style-type: none"> • Les municipalités du Québec et les autres gouvernements canadiens collaboreront pour déterminer des données à fort potentiel de réutilisation 9. Accueillir plus de partenaires sur Données Québec <ul style="list-style-type: none"> • Vingt municipalités supplémentaires diffuseront des données sur le portail Données Québec • Six organismes de la société civile adhéreront à Données Québec 10. Promouvoir l'action québécoise en gouvernement ouvert au Canada et à l'international <ul style="list-style-type: none"> • Le Québec soumettra sa candidature pour devenir membre du Partenariat pour un gouvernement ouvert • Le Québec déposera une candidature pour l'organisation du Sommet canadien sur les données ouvertes

1. Un gouvernement ouvert encourage la transparence (diffusion proactive de documents et de données ouvertes), l'innovation (démocratisation de l'accès aux technologies), la participation publique (place le public au cœur du processus décisionnel de l'État) et la collaboration (vise à accroître l'efficacité de l'État). Il s'appuie notamment sur les données ouvertes pour effectuer cette évolution.

2. L'administration publique désigne notamment les 20 ministères et la centaine d'organismes publics du gouvernement du Québec.

3. Les données ouvertes sont des données brutes, structurées et diffusées en format ouvert sous forme de fichiers numériques, auxquelles est associée une licence précisant leurs conditions d'utilisation.

4. Un hackathon est un concours auquel participent des développeurs, des designers, des chercheurs et d'autres spécialistes du domaine qui unissent leurs compétences afin de répondre à une ou à plusieurs préoccupations impliquant généralement le développement d'une application.

INTRODUCTION

Lors du [discours d'ouverture](#) de la 41^e législature, le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, s'est engagé à ce que «notre gouvernement soit le premier gouvernement véritablement ouvert de l'histoire du Québec». Il a aussi présenté sa vision quant aux valeurs communes des Québécoises et des Québécois : une société plus juste et équitable ; l'ouverture sur le monde et l'inclusion ; la défense et la promotion du Québec au Canada et dans le monde.

L'approche du gouvernement ouvert est une tendance de gouvernance adoptée par plusieurs administrations publiques à travers le monde. Elle prône un État transparent qui accueille les suggestions de toutes et tous et qui est prêt à discuter de ses façons de faire et à les remettre en question.

Cette évolution des manières d'agir se répercute sur quatre volets :

- ✓ **La transparence**, qui concerne la diffusion proactive aussi bien de documents que de données en format ouvert, pouvant être réutilisés par la population.
- ✓ **L'innovation**, qui accorde une importance à la démocratisation de l'accès aux technologies auprès du public.
- ✓ **La participation**, qui place le public au cœur du processus décisionnel de l'État, ce qui améliore la qualité de ses décisions.
- ✓ **La collaboration**, qui vise à accroître l'efficacité de l'État. Une meilleure collaboration entre les acteurs gouvernementaux et la société civile améliorera la qualité et l'efficacité des services publics.

C'est dans ce contexte que le Plan d'action pour l'accessibilité et le partage des données ouvertes des ministères et des organismes publics a été élaboré. Le mouvement des données ouvertes s'inscrit au cœur du gouvernement ouvert en offrant des possibilités accrues de partage d'information, de développement économique durable, d'élaboration de politiques publiques et de collaboration avec les acteurs clés de la société.

Le Plan d'action a été élaboré en s'inspirant des bonnes pratiques proposées par le [Partenariat pour un gouvernement ouvert](#) (PGO) (en anglais : *Open Government Partnership*). Le PGO est une initiative multilatérale, fondée en 2011, qui vise à promouvoir la transparence et l'intégrité des gouvernements.

Aujourd'hui, plus de soixante-dix pays, dont les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et le Canada, sont membres de ce partenariat et ont adopté leur propre plan d'action. Le gouvernement du Québec souhaite devenir membre du PGO et, à ce titre, propose un plan d'action qui s'appuie sur les bonnes pratiques qui en découlent.

Le Plan d'action s'inscrit dans la vision gouvernementale proposée par la [Stratégie numérique du Québec](#), entre autres en lien avec l'orientation 3 «Une administration publique transparente et efficace», afin que le Québec évolue vers une société numérique.

RÉALISATIONS EN DONNÉES OUVERTES ET EN GOUVERNEMENT OUVERT PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

En 2010, une première réflexion avait été entamée afin de proposer des actions concrètes pour que le Québec puisse tirer profit des avantages du Web 2.0, afin d'améliorer la prestation de services à la population et le fonctionnement interne de l'État. En s'appuyant sur une consultation tenue auprès du public et des dirigeants d'organismes, une série de recommandations a été publiée dans le rapport *Gouverner ensemble : comment le Web 2.0 améliorera-t-il les services aux citoyens?* À la suite du dépôt du rapport, certaines actions ont été réalisées, notamment :

- ✓ la déclaration du [Gouvernement du Québec envers le gouvernement ouvert](#), faisant suite au rapport *Gouverner ensemble* (mai 2012);
- ✓ la mise en ligne du premier site Web gouvernemental de données ouvertes (juin 2012);
- ✓ le lancement de la plateforme de collaboration gouvernementale permettant aux différentes communautés de partager leur expertise (septembre 2013);
- ✓ l'adoption de la licence [Creative Commons 4.0](#) par le gouvernement du Québec concernant la diffusion de données ouvertes (février 2014);
- ✓ l'engagement du premier ministre, M. Philippe Couillard, lors du discours d'ouverture de la 41^e législature, à ce que «notre gouvernement soit le premier gouvernement véritablement ouvert de l'histoire du Québec» (mai 2014);

- ✓ la mise en ligne du site Web [transparence.gouv.qc.ca](#), dont l'objectif est de diffuser de manière proactive les activités publiques des membres du Conseil des ministres (janvier 2015);
- ✓ la publication des [Orientations gouvernementales pour un gouvernement transparent dans le respect de la protection des renseignements personnels et de la vie privée](#), qui expose la vision gouvernementale concernant la modernisation de la Loi sur l'accès à l'information (mars 2015);
- ✓ la mise à jour du [Règlement sur la diffusion de l'information et la protection des renseignements personnels](#) afin de s'engager dans la diffusion proactive de renseignements sur le fonctionnement et les dépenses de l'État (avril 2015);
- ✓ l'adoption de la [Stratégie gouvernementale en TI – Rénover l'État par les technologies de l'information](#), qui comprend plusieurs mesures appuyant la mise en œuvre d'un gouvernement ouvert (juin 2015);
- ✓ la mise en ligne du portail de données ouvertes [Données Québec](#), afin que le gouvernement du Québec dispose d'un endroit commun pour publier ses jeux de données d'intérêt pour le public (avril 2016);
- ✓ la publication du [Cadre de référence gouvernemental sur la participation publique](#) (juin 2017);

- ✓ le dépôt du projet de loi modifiant la [Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels](#), visant entre autres à accroître l'accès aux documents, la diffusion proactive et la transparence (mai 2018).

Données Québec, une plateforme unifiée achalandée

Depuis la mise en ligne de Données Québec en avril 2016, plus de 250 nouveaux jeux de données ont été ajoutés, permettant d'offrir actuellement au-delà de 1 000 jeux. L'utilisation de ces jeux par différents acteurs a permis de démontrer l'utilité des données ouvertes.

À titre d'exemple, la cartographie des inondations majeures, au printemps 2017, publiée par le ministère de la Sécurité publique, a été utilisée de façon marquée par les journalistes, par la population et par les ministères qui ont eu recours à ces données pour mener à bien leur mission. Au total, près de 8 000 consultations de ces données ont été observées depuis la publication de ce jeu.

ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION

Le Plan d'action pour l'accessibilité et le partage des données ouvertes des ministères et des organismes publics a été rédigé en considérant :

- ✓ des recommandations formulées au gouvernement ;
- ✓ des activités du Québec à l'international ;
- ✓ des consultations publiques ;
- ✓ la coordination des travaux au sein de l'administration publique.

Recommandations formulées au gouvernement

Les engagements contenus dans le Plan d'action s'appuient sur des rapports publiés à l'intention du gouvernement :

- ✓ Le rapport du Conseil consultatif sur l'économie et l'innovation (CCEI), [Agir ensemble : pour un Québec innovant, inclusif et prospère](#) (2017), recommande notamment « d'améliorer l'accès et l'uniformisation des données » en s'appuyant sur les critères de la [Charte internationale sur les données ouvertes](#) et de clarifier la gouvernance des données ouvertes.

- ✓ Le sixième rapport quinquennal de la Commission d'accès à l'information du Québec (CAI), [Rétablir l'équilibre](#) (2016), s'est notamment intéressé aux principes de la [Charte internationale sur les données ouvertes](#), de la protection de la vie privée, des renseignements à caractère public et de l'anonymisation des données ouvertes.
- ✓ Le deuxième rapport de la Commission de révision permanente des programmes, [Cap sur la performance](#) (2015), mentionne, entre autres, que le gouvernement n'a pas encore institué de principes de diffusion proactive pour l'accès à l'information. L'une des recommandations du rapport propose donc de « poursuivre et d'accentuer l'action engagée pour accroître la transparence de l'État québécois ».

Activités du Québec à l'international

Les engagements indiqués au Plan d'action sont également conformes à la *Déclaration d'Antananarivo*, signée par le gouvernement du Québec à l'occasion du XVI^e Sommet de la Francophonie, les 26 et 27 novembre 2016. Par exemple, les articles 11 et 42 encouragent les États à se joindre au PGO et à promouvoir les principes de la [Charte internationale sur les données ouvertes](#).

Article 11 de la *Déclaration d'Antananarivo*

« Nous nous engageons à faire progresser la transparence de l'action publique et la participation citoyenne à l'élaboration des politiques publiques, notamment à travers le développement du gouvernement numérique. À cet égard, nous soutenons le Partenariat pour un gouvernement ouvert et encourageons les États et gouvernements qui ne l'ont pas encore fait à rejoindre cette initiative multilatérale. »

Article 42 de la *Déclaration d'Antananarivo*

« Nous réaffirmons notre volonté d'augmenter la présence francophone dans l'espace numérique mondial, y compris la publication et l'utilisation libre et gratuite des données ouvertes répondant aux besoins des communautés francophones, comme vecteur essentiel de développement, et collaborerons à la promotion des principes de la Charte internationale sur les données ouvertes, à savoir que les données publiques doivent être ouvertes par défaut. »

Consultations publiques

Des engagements du Plan d'action sont issus de consultations publiques. Parmi celles-ci, on peut mentionner :

- ✓ la [consultation générale et les auditions publiques](#), réalisées en septembre 2015, sur le document intitulé *Orientations gouvernementales pour un gouvernement plus transparent, dans le respect du droit à la vie privée et la protection des renseignements personnels*, alors qu'une vingtaine de groupes ont été entendus à l'Assemblée nationale du Québec ;
- ✓ la [démarche de consultation participative de la Stratégie numérique du Québec](#), lancée en juin 2016 par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation. Sur le thème «Administration publique transparente et efficiente», deux enjeux étaient associés au Plan d'action :
 - Les données ouvertes : le public était invité à cibler l'information gouvernementale à diffuser prioritairement en données ouvertes et à partager son niveau de confiance et son intérêt à utiliser des applications mises au point par des entreprises et des personnes à partir des données ouvertes.

- Le cadre de référence gouvernemental sur la participation publique : le public était invité à relater ses expériences antérieures en participation publique et à mentionner les conditions qui favorisent la conception et la mise en œuvre d'une démarche de participation publique effective, en vue d'offrir une occasion réelle d'influencer le processus décisionnel.

Coordination des travaux au sein de l'administration publique

Le Plan d'action est arrimé avec divers travaux récents ou en cours au gouvernement du Québec, notamment :

- ✓ l'annonce, en mai 2018, de la [Stratégie pour une administration publique numérique](#), s'appuyant notamment sur les valeurs d'un gouvernement ouvert ;
- ✓ le lancement, en décembre 2017, de la Stratégie numérique du Québec annonçant le présent Plan d'action par l'action structurante 4 ;

- ✓ les mesures en gouvernement ouvert de la [Stratégie gouvernementale en TI – Rénover l'État par les technologies de l'information](#), récemment complétées ;
- ✓ la [Stratégie de communication numérique](#) du Secrétariat à la communication gouvernementale (SCG) ;
- ✓ le [Plan d'action en économie numérique](#) du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

DÉFIS DU QUÉBEC QUE LE PLAN D'ACTION PERMETTRA DE RELEVER

Le Plan d'action pour l'accessibilité l'accès et le partage des données ouvertes des ministères et des organismes publics s'inspire des bonnes pratiques du PGO. Sa mise en œuvre est réalisée par le Secrétariat du Conseil du trésor et le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

En fonction des quatre volets du gouvernement ouvert, soit la transparence, l'innovation, la participation et la collaboration, le Plan d'action détermine quatre grands défis que le Québec désire relever entre le 1^{er} juin 2018 et le 31 mars 2020 :

- A. **Redonner les données publiques aux citoyens.** Offrir les données de l'administration publique en données ouvertes, sauf sous réserve de motifs légitimes.
- B. **Innover avec les données ouvertes.** Encourager l'innovation dans les services publics et le développement économique par les données ouvertes.

- C. **Impliquer les citoyens dans les affaires publiques.** Améliorer la prise de décision en impliquant la population.
- D. **Développer une culture de collaboration.** Accroître l'efficacité de l'État par la collaboration entre les gouvernements et la société civile.

Pour relever ces défis, le Plan d'action propose dix engagements énoncés conformément à l'approche SMART, tel que le préconise le PGO, de façon que chacun des engagements soit :

- ✓ **Spécifique** : chaque engagement doit précisément décrire la préoccupation qu'il souhaite considérer, les actions qui seront entreprises et les avantages attendus ;
- ✓ **Mesurable** : chaque engagement doit comporter des indicateurs permettant d'évaluer son niveau d'avancement. Lorsqu'un engagement comporte de nombreuses actions, celles-ci doivent être bien définies et mesurables ;

- ✓ **Attribué à un organisme (imputable)** : chaque engagement est attribué à un organisme responsable de sa réalisation ;
- ✓ **Relié à un grand défi du gouvernement ouvert (pertinent)** : chaque engagement doit être associé à un grand défi du gouvernement ouvert ;
- ✓ **Temporellement déterminé (butoir)** : chaque engagement doit contenir un échéancier comprenant une date de fin de réalisation.



DÉFI A

Redonner les données publiques aux citoyens

*Offrir les données de l'administration publique en données ouvertes,
sous réserve de motifs légitimes.*

Engagement 1 : Ouvrir les données par défaut

L'État québécois s'engagera dans un changement de culture important en adoptant le principe d'ouverture par défaut des données publiques tel que proposé par la [Charte internationale sur les données ouvertes](#). Pour y parvenir, le gouvernement du Québec se donnera des orientations sur l'ouverture des données.

Pour la période 2018-2020, en s'appuyant sur les orientations comme levier, le gouvernement du Québec a pour objectif de diffuser 150 nouveaux jeux de qualité incluant des données répertoriées par le [Global Open Data Index](#), une référence pour les gouvernements diffusant des données ouvertes. Le gouvernement du Québec a également pour objectif que l'ensemble des ministères et vingt organismes publics supplémentaires du gouvernement du Québec adhèrent à Données Québec.

Pourquoi le faire ?

À la suite des publications des rapports [Rétablir l'équilibre](#) de la CAI, [Agir ensemble : pour un Québec innovant, inclusif et prospère](#) du CCEI et des rencontres avec plusieurs intervenants participant à la diffusion de données ouvertes, il a été exprimé qu'il était important de préciser les principes directeurs de diffusion des données ouvertes et de la gouvernance de celles-ci. La clarification de ces principes est essentielle pour garantir une diffusion des données publiques et pour assurer que tout nouveau système d'information soit conçu en considérant l'ouverture des données par défaut.

Comment le faire ?

Pour maximiser l'ouverture par défaut des données publiques, le Secrétariat du Conseil du trésor déposera des orientations sur les données ouvertes. Celles-ci serviront à :

- ✓ Orienter les organismes publics vers «l'ouverture par défaut» des données publiques, sous réserve de motifs légitimes (tels que la protection des renseignements personnels et confidentiels ainsi que la propriété intellectuelle) justifiant que certaines données ne peuvent être diffusées, motifs qui doivent être connus du public ;
- ✓ Clarifier la gouvernance des données ouvertes, préciser les données à favoriser compte tenu de leur haut potentiel de réutilisation et exprimer des engagements quant à la qualité des données ouvertes à diffuser.

Le Secrétariat du Conseil du trésor soutiendra les organismes publics dans la mise en œuvre des orientations. Une mise à jour de l'architecture d'entreprise gouvernementale sera également effectuée afin que l'ouverture par défaut des données soit considérée lors de la conception des nouveaux programmes, services et solutions.

Jalons

- ✓ Dépôt des orientations sur les données ouvertes **(30 juin 2018)**
- ✓ Actualisation de l'architecture d'entreprise gouvernementale pour y intégrer le concept d'ouverture par défaut dès la conception **(31 décembre 2018)**
- ✓ Adhésion à la plateforme unifiée Données Québec par tous les ministères du gouvernement du Québec **(31 mars 2019)**
- ✓ Adhésion supplémentaire à Données Québec de vingt organismes publics du gouvernement du Québec **(31 mars 2020)**
- ✓ Ajout, pour le gouvernement du Québec, de 150 nouveaux jeux de données de qualité, dont des jeux de données recommandés par le Global Open Data Index **(31 mars 2020)**

Ministère ou organisme responsable

Secrétariat du Conseil du trésor

Données ouvertes

Les données ouvertes sont des données brutes, structurées et diffusées en format ouvert sous forme de fichiers numériques, auxquelles est associée une licence d'utilisation garantissant leur libre accès et précisant leurs conditions d'utilisation.

Engagement 2 : Créer un pôle d'expertise en données ouvertes

Le Secrétariat du Conseil du trésor, une autorité claire en gestion des données ouvertes québécoises, coordonne les travaux du partenariat Données Québec depuis sa mise en ligne. Avec les orientations sur les données ouvertes instaurant l'ouverture par défaut, la demande d'expertise en données ouvertes de la part des organismes publics sera grandissante. Afin de bien répondre aux besoins de l'administration publique et de faciliter la mise en œuvre de cet important changement de culture, le Secrétariat du Conseil du trésor augmentera sa capacité d'action.

Pourquoi le faire ?

L'accompagnement des ministères et des organismes publics dans la diffusion de données ouvertes permet :

- ✓ d'améliorer l'efficacité de l'administration publique par la collaboration et le partage d'expertise ;
- ✓ d'augmenter la qualité et la quantité de jeux de données offerts en données ouvertes.

Comment le faire ?

- ✓ Créer un pôle d'expertise en données ouvertes au sein d'une direction spécialisée en gouvernement ouvert. Ce pôle d'expertise comportera une équipe mobile d'experts en diffusion de données ouvertes qui accompagnera les ministères et les organismes pour la mise en place de processus de diffusion efficaces.
- ✓ Fournir la documentation pertinente pour la diffusion des jeux de données de qualité.

Jalons

- ✓ Mise en place d'un pôle d'expertise en données ouvertes au Secrétariat du Conseil du trésor comprenant une équipe mobile d'experts qui accompagnera les ministères et les organismes publics **(30 septembre 2018)**
- ✓ Actualisation du [Guide de priorisation et de diffusion des données ouvertes](#) ainsi que de [l'outil de priorisation des données ouvertes](#) **(31 juillet 2018)**

Ministère ou organisme responsable

Secrétariat du Conseil du trésor

Agrémentez votre sortie au centre-ville par les données ouvertes

Planifiez vos déplacements en transports en commun dans le grand Montréal avec [l'application officielle du RTM](#). Vous aimez les nouveaux restaurants et souhaitez en savoir plus sur la salubrité des lieux? Consultez [l'application du MAPAQ](#).



DÉFI B

Innover avec les données ouvertes

*Encourager l'innovation dans les services publics
et le développement économique par les données ouvertes.*

Engagement 3 : Engager les citoyens dans le développement d'applications en organisant des hackathons

Les données ouvertes peuvent apporter des solutions concrètes aux préoccupations des Québécois. Pour ce faire, il est primordial d'établir un contexte favorable permettant aux citoyens de mettre à contribution leurs compétences afin d'élaborer des solutions innovantes. À cet égard, l'organisation d'hackathons est une occasion de répondre aux préoccupations du public à partir des données ouvertes. D'ailleurs, les partenaires du portail Données Québec organisent annuellement un hackathon.

Pourquoi le faire ?

L'objectif principal des hackathons est de trouver une solution à une ou à des préoccupations citoyennes. Les solutions formulées par les participants doivent considérer la possibilité de développements ultérieurs en vue de répondre de manière pérenne à la préoccupation citoyenne. L'organisation de ces compétitions permettra aussi de :

- ✓ mobiliser les partenaires du portail afin qu'ils diffusent les données d'intérêt pour le public ;
- ✓ mettre en valeur l'expertise dans les disciplines de la science, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques de l'ensemble des régions du Québec ;
- ✓ favoriser l'entrepreneuriat.

Comment le faire ?

L'organisation d'un hackathon peut impliquer la participation du milieu de la recherche, des experts du domaine, des diffuseurs de données ouvertes, des développeurs et des partenaires soutenant l'évolution de solutions gagnantes. Ces intervenants collaborent à différentes étapes, incluant la diffusion de données pertinentes et de qualité, la mobilisation de la communauté, la tenue de l'événement principal et l'évolution des solutions gagnantes.

Par exemple, les hackathons de Données Québec s'inscrivent dans un cycle annuel. Pour la première année, l'événement principal, qui a permis de désigner les gagnants, s'est tenu en mars 2017. Les actions à réaliser pour l'organisation de ces événements sont :

- ✓ l'identification du thème du hackathon ;
- ✓ la diffusion des données ouvertes associées au thème retenu ;
- ✓ la mobilisation de la communauté pour entamer la recherche de solutions ;
- ✓ l'événement principal visant à élaborer et à évaluer les solutions ;
- ✓ le soutien aux gagnants, le bilan et le lancement du prochain hackathon.

Jalons

- ✓ Réalisation du HackQC en 2018 **(30 juin 2018)**
- ✓ Offre de soutien aux applications les plus porteuses du HackQC 2018 **(30 septembre 2018)**
- ✓ Réalisation du HackQC en 2019 **(30 juin 2019)**
- ✓ Offre de soutien aux applications les plus porteuses du HackQC 2019 **(30 septembre 2019)**

Ministère ou organisme responsable

Secrétariat du Conseil du trésor dans le cadre du Partenariat Données Québec

Hackathon

Un hackathon est un concours auquel participent des développeurs, des designers, des chercheurs et d'autres spécialistes du domaine, qui unissent leurs compétences afin de répondre à une ou plusieurs préoccupations.

Engagement 4 : Stimuler le développement économique par les données ouvertes

L'utilisation des données ouvertes au Québec demeure, à certains égards, dans une phase exploratoire. Le gouvernement du Québec souhaite appuyer des initiatives innovantes en développement économique, et ce, par la valorisation des données ouvertes. Il veut accroître l'utilisation des données ouvertes au sein des entreprises québécoises, particulièrement les *startups*.

Pourquoi le faire ?

Au cours des dernières années, le rôle du gouvernement à cet égard a essentiellement été de diffuser des données d'intérêt pour le public. Désormais, le gouvernement du Québec souhaite s'engager dans la valorisation des données.

Comment le faire ?

Le gouvernement du Québec a souligné, par la mesure 27 – Ouverture et accessibilité des données du [Plan d'action en économie numérique](#) (PAEN), que les données ouvertes peuvent être la source d'innovations pour les entreprises et pour la population, souvent par la conception d'applications et de nouveaux produits et services. Le PAEN constitue un véhicule bien adapté pour participer à la valorisation des données ouvertes et pour soutenir les projets d'entreprises qui incluent l'utilisation de données ouvertes. De fait, la mesure 5 du PAEN prévoit une campagne de sensibilisation au virage numérique, dont les moyens employés incluront la valorisation des données ouvertes.

Avec la mesure 6 du PAEN – Accompagnement par des équipes spécialisées, le gouvernement du Québec offre un service d'équipes spécialisées pour accompagner les entreprises québécoises dans leur transformation numérique. L'utilisation des données ouvertes dans le modèle d'affaires sera prise en considération lors de l'élaboration de l'offre d'accompagnement.

Enfin, avec la mesure 10 du PAEN – Appui aux incubateurs, accélérateurs, centres d'entrepreneuriat universitaires et d'organismes de liaison au sein du réseau de la culture, un appel de projets particuliers sera lancé auprès des utilisateurs de données ouvertes.

Jalons

- ✓ Intégration du volet des données ouvertes dans les outils de sensibilisation, de formation et d'accompagnement liés aux mesures 5 et 6 du PAEN **(31 mars 2019)**
- ✓ Accompagnement d'entreprises dans leurs projets numériques, avec la mesure 6 du PAEN **(31 décembre 2019)**
- ✓ Lancement d'un appel de projets particuliers pour des initiatives qui utiliseraient des données ouvertes, avec la mesure 10 du PAEN **(31 mars 2019)**

Ministère ou organisme responsable

Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

Engagement 5 : Offrir des données de qualité et interopérables pour faciliter la réutilisation

En 2015, le gouvernement du Québec s'est engagé, par la mesure 32 de la Stratégie gouvernementale en TI – Rénover l'État par les technologies de l'information, à «fournir au public des données ouvertes de qualité qui répondent aux attentes». Cette mesure s'est notamment concrétisée par l'adoption des [Lignes directrices sur la diffusion de données ouvertes](#) par les différentes organisations partenaires du portail Données Québec. Ce document énonce une série de pratiques communes à respecter, telles que :

- ✓ le type de format de fichier pour les données tabulaires, hiérarchiques et géomatiques;
- ✓ les fiches décrivant chaque jeu de données (métadonnées);
- ✓ le format des données, comme le format de la date et de l'heure ainsi que des valeurs numériques.

Bien que l'adoption de ces lignes directrices représente une première étape importante dans la diffusion de données gouvernementales, une mise à jour du document est requise afin de favoriser une meilleure réutilisation des données ouvertes.

Pourquoi le faire ?

Une standardisation améliorée facilitera la réutilisation, l'interopérabilité et le croisement des données provenant de différentes sources. À cet effet, les employés de l'État ont signifié leur intérêt en proposant des pratiques qui pourraient être communes quant au processus d'anonymisation, à l'utilisation des interfaces de programmation applicative (API), à la gestion des historiques, à la bonification des métadonnées et à la gestion de formats propres à certains domaines d'expertise.

Le Conseil consultatif sur l'économie et l'innovation, dans son rapport [Agir ensemble : pour un Québec innovant, inclusif et prospère](#), recommande également une meilleure uniformisation des données, notamment celles du domaine des transports, compte tenu de leurs bénéfices immédiats pour la société. Une meilleure utilisation des API est aussi souhaitée par ce dernier.

Comment le faire ?

La mise à jour du document [Lignes directrices sur la diffusion de données ouvertes](#) s'inscrira dans une démarche transparente et participative. Celle-ci prévoit la collaboration élargie de spécialistes. Il est donc planifié de :

- ✓ travailler de concert avec les partenaires de Données Québec ;
- ✓ consulter activement des organismes publics détenant une expertise dans les domaines concernés;
- ✓ permettre aux utilisateurs du portail Données Québec de formuler des propositions.

Jalons

- ✓ Publication d'une version révisée du document *Lignes directrices sur la diffusion de données ouvertes* **(30 juin 2018)**
- ✓ Évaluation de la conformité pour les nouvelles diffusions **(objectif pour le 31 mars 2019 : conformité de 80 %)**
- ✓ Augmentation du nombre de jeux de données pouvant être interrogés par l'API **(objectif pour le 31 mars 2020 : 80 % des nouveaux jeux de données en format CSV seront disponibles par l'API)**

Ministère ou organisme responsable

Secrétariat du Conseil du trésor



DÉFI C

Impliquer les citoyens dans les affaires publiques

Améliorer la prise de décision en impliquant la population.

Engagement 6 : Faciliter la participation publique à l'aide d'outils numériques

Le gouvernement du Québec appuiera les organismes publics dans leur démarche de participation publique en mettant à leur disposition des outils numériques.

Cette action se reflète d'ailleurs dans deux stratégies gouvernementales :

- ✓ La mesure 35 – Offrir des outils de participation et de consultation, de la [Stratégie gouvernementale en TI](#).
- ✓ L'orientation 2 – Offrir une expérience numérique unifiée, axée sur les besoins des utilisateurs et des publics ainsi que sur l'évolution des usages du numérique, de la [Stratégie de communication numérique](#). Cette stratégie mentionne que la nouvelle plateforme gouvernementale donnera accès, dans un environnement normalisé, aux consultations publiques gouvernementales.

Pourquoi le faire ?

L'adoption du Cadre de référence gouvernemental sur la participation publique pourrait impliquer une hausse de la participation du public à l'élaboration des politiques publiques. Les démarches de participation nécessiteront la mise en place d'outils numériques.

Les premières expériences en participation publique ont démontré que l'acquisition d'une solution technologique est exigeante en temps et en énergie. Le gouvernement du Québec souhaite donc offrir aux organismes publics des solutions de nature à faciliter la participation publique.

Comment le faire ?

Le gouvernement du Québec mettra à la disposition des organismes publics des outils numériques afin d'appuyer la participation de la population au processus décisionnel. Ces travaux s'appuieront notamment sur la mise en œuvre d'un projet pilote et ils seront réalisés en conformité avec les orientations de la Stratégie de communication numérique.

Les outils offerts seront conformes aux Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0 niveau AA.

Jalons

- ✓ Projet pilote lors d'une consultation publique **(31 décembre 2018)**
- ✓ Fournir des outils numériques aux organismes publics afin de les appuyer dans leur processus participatif **(31 mars 2020)**

Ministère ou organisme responsable

Secrétariat du Conseil du trésor

Engagement 7 : Assurer l'inclusion sociale en améliorant l'accessibilité des sites Web

Le Secrétariat du Conseil du trésor modernisera les pratiques gouvernementales en matière d'accessibilité du Web. Il actualisera les [Standards sur l'accessibilité du Web \(SGQRI-008\)](#) afin de les rendre conformes aux [Règles pour l'accessibilité des contenus Web \(WCAG\) 2.0](#). Il travaillera également de concert avec le Secrétariat à la communication gouvernementale (SCG) et l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) pour appuyer les organismes publics dans leur mise en œuvre.

Pourquoi le faire ?

Harmoniser les standards gouvernementaux à WCAG 2.0 permettra :

- ✓ de favoriser l'inclusion des personnes handicapées en pouvant accéder à l'information gouvernementale, utiliser les services numériques et participer à l'élaboration des politiques publiques ;
- ✓ de tirer profit des plus récentes technologies du Web ;
- ✓ d'élargir le bassin de professionnels compétents.

Certains de ces éléments ont d'ailleurs été mentionnés par la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec dans son rapport [Accessibilité du Web : de la standardisation à l'utilisabilité](#) (2016).

Les organismes issus du mouvement d'action communautaire autonome des personnes handicapées ont également rappelé l'importance que les participations publiques sur le Web respectent WCAG 2.0 afin d'assurer que celles-ci soient inclusives pour l'ensemble de la population.

Comment le faire ?

Les gouvernements du Canada, du Royaume-Uni et de l'Ontario appliquent obligatoirement WCAG 2.0 AA dans le développement de leurs sites Web. Ils ont également mis en place des pratiques innovantes pour assurer une mise en œuvre efficace et efficiente de ces règles. À titre d'exemple, le gouvernement du Canada a élaboré la [Boîte à outils de l'expérience Web \(BOEW\)](#) comprenant une série de modèles, de balisages et de gabarits afin de mutualiser le développement des sites Web gouvernementaux.

Le gouvernement du Québec adoptera une approche semblable à celle du gouvernement du Canada en exigeant que les sites Web de l'État québécois soient conformes à WCAG 2.0 AA. Il appuiera également les organismes publics dans la mise en œuvre des standards.

Jalon

- ✓ Dépôt des Standards sur l'accessibilité des sites Web du gouvernement (**30 juin 2018**)

Ministère ou organisme responsable

Secrétariat du Conseil du trésor

Accessibilité Web

Un site Web est considéré accessible lorsque toute personne, peu importe ses incapacités, peut comprendre, naviguer et interagir avec le site.



DÉFI D

Développer une culture de collaboration

*Accroître l'efficiance de l'État par la collaboration
entre les gouvernements et la société civile.*

Engagement 8 : Diffuser des données à fort potentiel de réutilisation

Les administrations publiques, que ce soit au niveau municipal, provincial ou fédéral, détiennent de nombreuses données pouvant être offertes en données ouvertes. Dans une approche d'ouverture par défaut, un des défis consiste à prioriser la diffusion des données ayant un fort potentiel de réutilisation par la population, soit les données de grande valeur. Les caractéristiques permettant d'estimer la valeur concernent, par exemple, le potentiel de les utiliser pour le développement de services ou leur apport à la transparence gouvernementale.

En collaboration avec les municipalités du Québec et les autres gouvernements canadiens, le Secrétariat du Conseil du trésor est à déterminer les critères permettant d'identifier les jeux de données de grande valeur ainsi que les premiers jeux de grande valeur à diffuser.

Pourquoi le faire ?

Il n'existe aucun cadre de référence reconnu et appliqué à l'international pour identifier des données de grande valeur à diffuser en données ouvertes. Présentement, chaque administration priorise, en fonction des normes sectorielles, des priorités gouvernementales et des analyses comparatives (*benchmarking*) effectuées par la société.

Comment le faire ?

Le gouvernement du Québec participe aux travaux du Groupe de travail en gouvernement ouvert du Canada (GTGOC). Un sous-groupe de travail, sous la responsabilité du Québec et de la Nouvelle-Écosse, a été formé afin de :

- ✓ déterminer des critères communs pour identifier des données de grande valeur ;
- ✓ déterminer une liste précise de jeux de données de grande valeur.

Des travaux semblables seront réalisés par les municipalités partenaires de [Données Québec](#) et permettront d'établir une liste de jeux de données de grande valeur pour le contexte municipal.

Jalons

- ✓ Publication des critères d'identification de données de grande valeur et d'une liste de données de grande valeur **(30 juin 2018)**
- ✓ Diffusion par l'administration publique québécoise de premiers jeux de données de grande valeur **(30 juin 2019)**

Ministère ou organisme responsable

Secrétariat du Conseil du trésor dans le cadre du GTGOC et du partenariat Données Québec

Le mandat du Groupe de travail en gouvernement ouvert du Canada (GTGOC)

Le GTGOC est un forum permettant d'échanger des renseignements entre les administrations et de collaborer sur les initiatives, les outils et les principes d'un gouvernement ouvert, y compris ceux concernant les données ouvertes communes, les renseignements ouverts et la mobilisation du public dans l'ensemble des administrations.

Engagement 9 : Accueillir plus de partenaires sur Données Québec

En avril 2016, le Secrétariat de Conseil du trésor et les municipalités de Gatineau, Laval, Montréal, Québec et Sherbrooke ont lancé le portail commun de données ouvertes, Données Québec, une initiative saluée par le rapport du Conseil consultatif sur l'économie et l'innovation (CCEI), [Agir ensemble : pour un Québec innovant, inclusif et prospère](#) (2017). Cette plateforme unifiée permet d'améliorer l'accessibilité et l'interopérabilité des données ouvertes des administrations québécoises. De plus, l'interface de programmation applicative (API) facilite l'exploitation des données pour le développement d'applications.

Aujourd'hui, dix municipalités et cinq organisations de la société civile y diffusent plus de 600 jeux de données. Le défi est maintenant de convaincre d'autres organisations d'utiliser le portail pour la diffusion de données ouvertes et d'y accroître le nombre de jeux de données de qualité diffusés.

Pourquoi le faire ?

La collaboration des divers partenaires par l'entremise du portail Données Québec permet de :

- ✓ donner un meilleur accès aux données ouvertes d'intérêt pour le public ;
- ✓ faciliter la participation du public dans l'élaboration de solutions innovantes ;
- ✓ renforcer la transparence des administrations publiques.

Comment le faire ?

- ✓ Faire la promotion auprès des municipalités et des organismes de la société civile de la possibilité de diffuser des jeux de données d'intérêt pour le public sur le portail Données Québec.
- ✓ Fournir la documentation pertinente, accompagner et offrir un soutien qui permettra aux organisations d'acquérir l'expertise et l'autonomie dans la diffusion des jeux de données de qualité.

Jalons

- ✓ Adhésion supplémentaire de vingt municipalités **(31 mars 2020)**
- ✓ Adhésion de six organismes de la société civile **(31 mars 2020)**

Ministère ou organisme responsable

Secrétariat du Conseil du trésor

Engagement 10 : Promouvoir l'action québécoise en gouvernement ouvert au Canada et à l'international

Le Québec est présent et actif sur la scène canadienne et internationale.

Afin d'accroître cette présence, une candidature pour devenir membre du [Partenariat pour un gouvernement ouvert \(PGO\)](#) sera préparée. Le PGO est une initiative multilatérale qui vise à promouvoir la transparence et l'intégrité des gouvernements. Un projet pilote est présentement en cours pour permettre aux États fédérés, comme le Québec, de s'y joindre.

Le Québec souhaite également collaborer avec les administrations publiques canadiennes et exercer un leadership au sein du Canada en participant à des événements contribuant au rayonnement de l'expertise québécoise. Ainsi, il souhaite organiser l'un des prochains événements du Sommet canadien sur les données ouvertes.

Pourquoi le faire ?

La collaboration avec les autres administrations canadiennes et internationales permet :

- ✓ de tirer profit de l'expertise des administrations publiques ;
- ✓ d'évaluer la performance du Québec par rapport à celles d'autres administrations publiques.

Comment le faire ?

L'adoption du Plan d'action pour l'accessibilité et le partage des données ouvertes des ministères et des organismes publics représente la première étape vers une possible adhésion du Québec au PGO. Ce premier Plan d'action permettra aux employés de l'État de se familiariser avec l'approche des plans bisannuels adoptée par le PGO et les exigences qui lui sont propres.

L'administration publique québécoise continuera de travailler à mettre en place une meilleure collaboration avec la société civile, les municipalités et les autres administrations publiques canadiennes. La collaboration est essentielle afin de mettre en œuvre un plan qui réponde aux attentes des Québécois.

Jalons

- ✓ Dépôt d'une candidature du Québec pour devenir membre du Partenariat pour un gouvernement ouvert **(31 décembre 2019)**
- ✓ Dépôt d'une candidature pour l'organisation du Sommet canadien sur les données ouvertes **(31 décembre 2019)**

Ministère ou organisme responsable

Secrétariat du Conseil du trésor

CONCLUSION

Ce plan d'action représente un levier de transformation important pour le gouvernement du Québec.

Pour mener à bien les engagements indiqués au Plan d'action pour l'accessibilité et le partage des données ouvertes des ministères et des organismes publics, les employés de l'État et le public seront invités à partager leur expertise et leur expérience.

À partir de l'une des valeurs fondamentales du Québec, soit l'ouverture sur le monde et l'inclusion, le gouvernement souhaite tirer profit de l'expertise d'autres administrations publiques et d'organisations internationales.

«C'est un véritable virage vers une culture de la transparence que je souhaite voir s'amorcer et s'instaurer dans la fonction publique et au Québec. Nous nous assurerons que les citoyens puissent être davantage renseignés sur les affaires de l'État et puissent davantage participer aux décisions courantes liées à l'action gouvernementale, en lien avec les projets, politiques, programmes et services gouvernementaux.»
– Philippe Couillard, premier ministre du Québec

RÉFÉRENCES

CHARTRE DES DONNÉES OUVERTES. [Charte des données ouvertes](#), 2016.

COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION DU QUÉBEC. *Rétablir l'équilibre*, 2016.

COMMISSION DE RÉVISION PERMANENTE DES PROGRAMMES. [Cap sur la performance](#), 2015.

FRANCOPHONIE. *Déclaration d'Antananarivo*, 2016.

GAUTRIN, Henri-François. [Gouverner ensemble – comment le Web 2.0 améliorera-t-il les services aux citoyens?](#) Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012.

HEDSTROM, et autres. *Organizational Measures to Stimulate User Engagement with Open Data*, Emerald Group Publishing Limited, 2015.

KOSKI, Heli. “Does Marginal Cost Pricing of Public Sector Information Spur Firm Growth?”, *ETLA Discussion Papers*, 2015.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA SCIENCE ET DE L'INNOVATION. [Plan d'action en économie numérique](#), 2016.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA SCIENCE ET DE L'INNOVATION. [Stratégie numérique du Québec](#), 2016.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE. [Les 50 ans de la doctrine - La doctrine Gérin-Lajoie : motrice par excellence de l'évolution du Québec sur la scène internationale](#), 2016.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES. *Guide de la pratique des relations internationales du Québec*, Publications du Québec, 2009.

OPEN GOVERNMENT PARTNERSHIP. [Government Point of Contact Manual](#), 2016.

OPEN GOVERNMENT PARTNERSHIP. [Subnational Government Pilot Program](#), 2016.

SECRETARIAT À L'ACCÈS À L'INFORMATION ET À LA RÉFORME DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES. [Consultation générale et auditions publiques sur le document intitulé «Orientations gouvernementales pour un gouvernement plus transparent, dans le respect du droit à la vie privée et la protection des renseignements personnels»](#), 2015.

SECRETARIAT À L'ACCÈS À L'INFORMATION ET À LA RÉFORME DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES. [Orientations gouvernementales pour un gouvernement plus transparent, dans le respect du droit à la vie privée et la protection des renseignements personnels](#), 2015.

SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR. [Lignes directrices sur la diffusion de données ouvertes](#), 2016.

SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR. [Stratégie gouvernementale en TI – Rénover l'État par les technologies de l'information](#), Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015.

PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC. Discours d'ouverture de la 1^{re} session de la 41^e législature de l'Assemblée nationale du Québec – M. Philippe Couillard, député de Roberval et premier ministre, 2014.

PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC. *Une série de mesures concrètes pour offrir aux citoyens du Québec un nouveau gouvernement ouvert et transparent*, 2014.

Textes législatifs

QUÉBEC. *Charte des droits et libertés de la personne, chapitre C-12*, à jour au 1^{er} avril 2018, [Québec], Éditeur officiel du Québec, 2018.

QUÉBEC. *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, chapitre A-21*, à jour au 1^{er} avril 2018, [Québec], Éditeur officiel du Québec, 2018.

QUÉBEC. *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, chapitre A-2.1, r. 2*, à jour au 1^{er} avril 2018, [Québec], Éditeur officiel du Québec, 2018.

